



# PROJET PEDAGOGIQUE

## ACCUEIL DE LOISIRS « LE GRAND JARDIN » du 08/07 au 14/08/2024



### SOMMAIRE

#### 1. PRESENTATION DU PUBLIC ET DE LA STRUCTURE

- LE PUBLIC
- LA STRUCTURE

#### 2. EQUIPE

- ANIMATEURS
- REUNIONS
- PRESTATAIRES

#### 3. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Contexte et visées éducatives



Visées éducatives déclinés en objectifs pédagogiques



déclinés en objectifs opérationnels



moyens pour répondre aux objectifs



évaluation des objectifs pédagogiques

#### 4. VIE QUOTIDIENNE

- LA JOURNEE TYPE
- REGLES DE LA STRUCTURE
- ALIMENTATION
- SANTE ET HYGIENE

#### 5. ACTIVITES PHARES ET THEMATIQUES

### ANNEXE

Déplacement à pied ; Déplacement à vélo ; Déplacement en car ; Baignade en mer ; Baignade à la piscine ; Mini-camp ; Règlement intérieur de l'ALSH « Le Grand Jardin » et tarifs ; Fiche d'inscription type et renseignements à donner sur le Portail Famille .

## 1. **PRESENTATION DU PUBLIC ET DE LA STRUCTURE**

### • LE PUBLIC

*AGE* : de 3 à 12 ans

Le public accueilli a entre 3 à 12 ans.

*ORIGINE* :

Les enfants accueillis sont habitants et/ou scolarisés à Saint Lunaire, à Saint Briac (en convention avec la mairie de Saint Lunaire), habitants des communes voisines et des enfants en vacances sur le secteur.

*EFFECTIFS* : 64 enfants (maximum 30 enfants pour les moins de 6 ans et 34 pour les enfants de plus de 6 ans).

L'accueil de loisirs est agréé pour accueillir jusqu'à 64 enfants et la salle prévue pour accueillir les enfants de moins de 6 ans est prévue pour 30 jeunes enfants maximum.

### • LA STRUCTURE

La structure se situe à Saint Lunaire, derrière l'école, elle est aussi utilisée pour les temps périscolaires. Cette commune est sur la côte d'Emeraude, entourée de Dinard et Saint Briac. La structure comprend :

- un hall d'entrée avec des porte-manteaux pour les enfants de moins de 6 ans
- une salle au sol « jaune » pour les enfants de moins de 6 ans
- une salle au sol « bleu » pour les enfants de plus de 6 ans
- une petite salle à l'étage pour les enfants de plus de 6 ans
- une petite cuisine/office
- une infirmerie
- un bureau de direction
- une petite salle de sieste
- une salle de sieste prévue pour l'été (adaptée aux effectifs d'été) dans l'école maternelle François Renaud
- un « grand jardin »
- une cour (de l'école maternelle François Renaud)
- une salle de rangement du matériel pour le bricolage
- un placard de rangement du matériel plutôt pour des activités extérieures
- un restaurant communal et « scolaire » dans et sous le bâtiment de l'école élémentaire François Renaud.

*TYPE* : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)

« Le Grand Jardin » de Saint Lunaire est un Accueil de Loisirs Sans Hébergement. L'organisateur est la mairie de Saint Lunaire.

*SITUATION GEOGRAPHIQUE* :

168 rue des Douets 35800 Saint Lunaire

TEL : 02.99.16.62.31

MAIL : legrandjardin.mairie@saint-lunaire.fr

## EQUIPEMENT COMMUNAL LIBRE D'ACCES

- Le terrain du « Marais » à proximité
- Le « City Stade » à proximité
- La vallée de l'amitié (site naturel avec cour d'eau : « le Crévelin ») à environ 10 minutes à pied
- La médiathèque à environ 10 minutes à pied
- Le « Goulet » proche de la « Grande Plage » à environ 10 minutes à pied
- Le parc du « Presbytère » à environ 15 minutes à pied (avec une exposition « bio-diversité » )
- Les 4 plages surveillées dont la plus proche : « la Grande Plage », où le périmètre de baignade et quelques jeux de plage sont rangés dans un local à proximité du poste de secours, à environ 15 minutes à pied
- Le skate park à environ 15 minutes à pied
- Le complexe sportif « Pol Lebreton » sur réservation
- Le « five » à environ 15 minutes à pied...

## 2. EQUIPE

### • DIRECTION

1 directrice/assistante sanitaire (durant le stage BAFD en juillet 2024) : Lydia DEDILLEUX

1 adjointe de direction/ directrice stagiaire BAFD en juillet/ animatrice en août 2024 :

Lydia RENAULT

### • ANIMATEURS

6 *Animateurs BAFA* (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou équivalent

1 *Animateur SB* ( qualification pour la Surveillance des Baignades)

2 *Animateurs sportifs* (dont l'animateur sportif communal intervenant les mardis après-midis : Roland CLOÛTRE )

*Animateurs stagiaires.*

### • REUNIONS

Des réunions ou des échanges écrits (selon les disponibilités) seront organisées :

#### *AVANT LA PERIODE :*

- Pour la conception des objectifs pédagogiques, en lien avec les objectifs éducatifs fixés par la mairie de Saint Lunaire.

- Pour informer des attentes de la direction.

- Pour rappeler la règlementation en A.L.S.H., les recommandations.

- Pour concevoir les projets d'animations, les projets d'activités.

#### *PENDANT LA PERIODE*

- Une réunion par semaine, pour faire une analyse des activités, les différents temps et pour évoquer les projets de la semaine suivante.

- Des entretiens personnalisés, selon les besoins (stagiaires).

#### *APRES LA PERIODE*

- Une réunion bilan de projet pédagogique en fin de séjour.

### • AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL

-1 personne pour la préparation des repas du restaurant communal

-1 personne pour l'entretien de la structure (vers 18h30)

-le personnel du service technique pour les fournitures d'entretien, de la cuisine et pour l'entretien technique du bâtiment

### • PRESTATAIRES :

médiathèque communale, ludothèque Ludik, aquamalo, escale Bretagne, cirque français, ferme de la Tour Solidor, mini-golf de Saint Lunaire, accrobranche de Beaussais, ...

« La ferme de Kémo » pour le mini-camp...

### 3. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

#### Contexte et visées éducatives

Saint Lunaire propose un éventail d'activités variées pour les enfants de la commune, que ce soit par l'intermédiaire des services mis en place par la ville ou par les associations sportives et culturelles.

Parmi ces services, on retrouve l'Accueil de Loisirs Municipal « Le Grand Jardin » qui fonctionne toute l'année à différentes périodes (mercredis, vacances scolaires).

Il s'agit là d'un outil éducatif qui permet de rassembler des enfants de 3 à 18 ans, encadrés par un personnel qualifié.

L'accueil de Loisirs participe amplement à la politique éducative de la ville, de part la qualité de son service, et son souci de cohérence (accueil à l'année, projets à moyen et long terme, intentions éducatives à travers les animations proposées, référents adultes pour les enfants).

L'Accueil de Loisirs « le Grand Jardin », est composé de plusieurs outils ou activités au service de la population dans les domaines des loisirs, du sport, de la culture.

L'objectif est à la fois de répondre aux besoins de la population et de participer à l'éducation des enfants et des jeunes.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'équipe d'animation a défini des axes éducatifs partagés, dans le but de véhiculer des valeurs et un message éducatifs commun auprès du public accueilli.

Quatre axes éducatifs défendus :

#### ① *Inscrire la démarche dans un Parcours Citoyen :*

Développer la notion de respect, de tolérance grâce :

- L'analyse des besoins
- Un comportement adapté des professionnels et du public,
- Une disponibilité, une écoute des professionnels,
- Le respect de la personne,
- Le savoir vivre,
- Passer de la notion d'usager à acteur (implication des enfants, parents...).

#### ② *Dans le cadre du parcours culturel, artistique et sportif*

Favoriser l'apprentissage par le plaisir en :

- Proposant des activités variées et évolutives,
- Développant l'autonomie de l'enfant,
- Valorisant l'apprentissage,
- Faisant preuve de bienveillance à l'égard de: tous les jeunes.

#### ③ *Exercer le rôle de médiateur :*

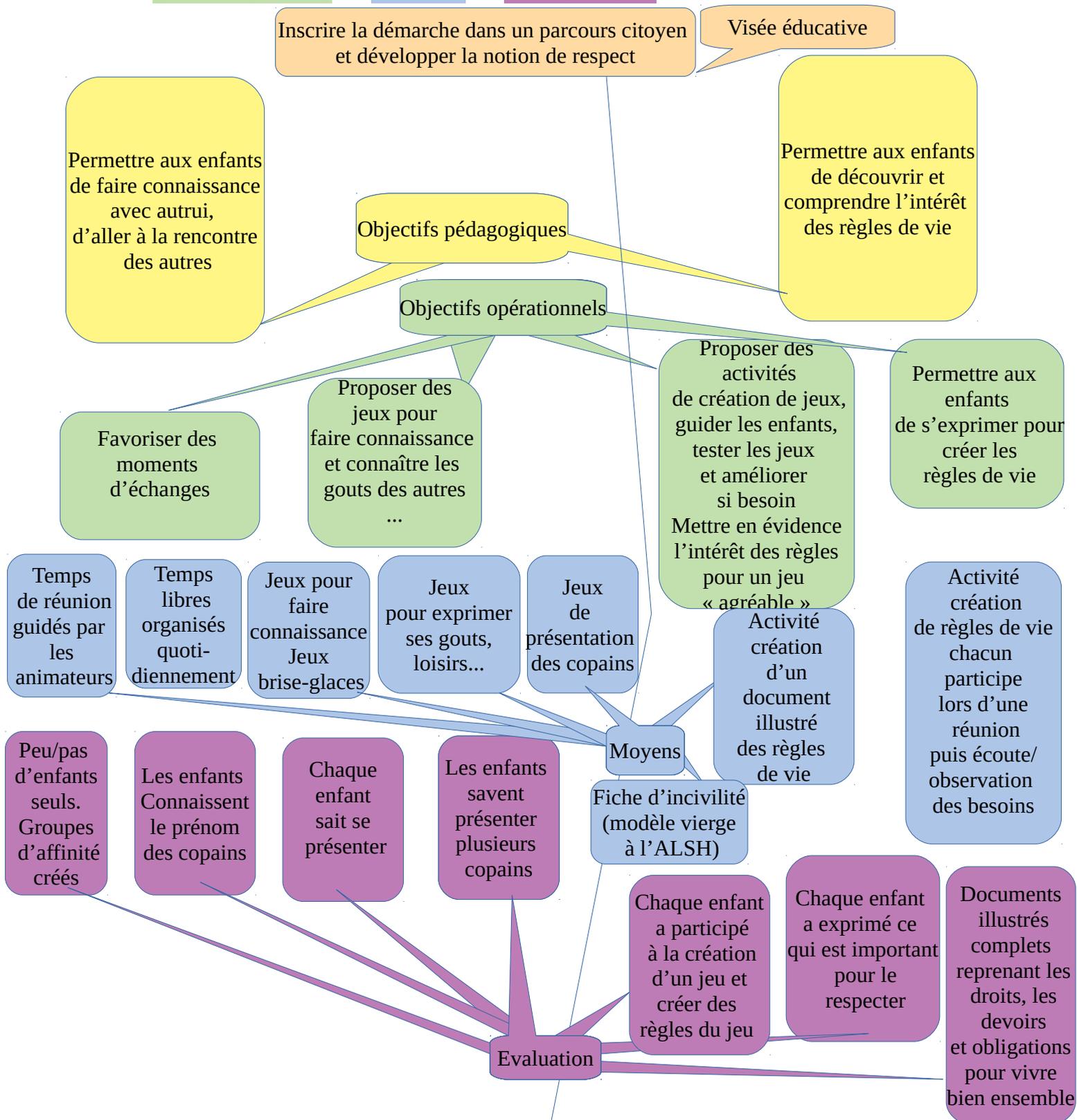
- Transmettre les informations,
- Etre l'interface entre les différents acteurs (enfants, parents, professionnels, institutions, élus...),
- Organiser des temps d'échanges entre les différents publics, travailler en équipe, s'appuyer sur les compétences de chacun,
- Rassembler les générations,
- Maintenir le lien social,
- Favoriser la prévention, rassurer, anticiper.
- Savoir orienter et écouter.

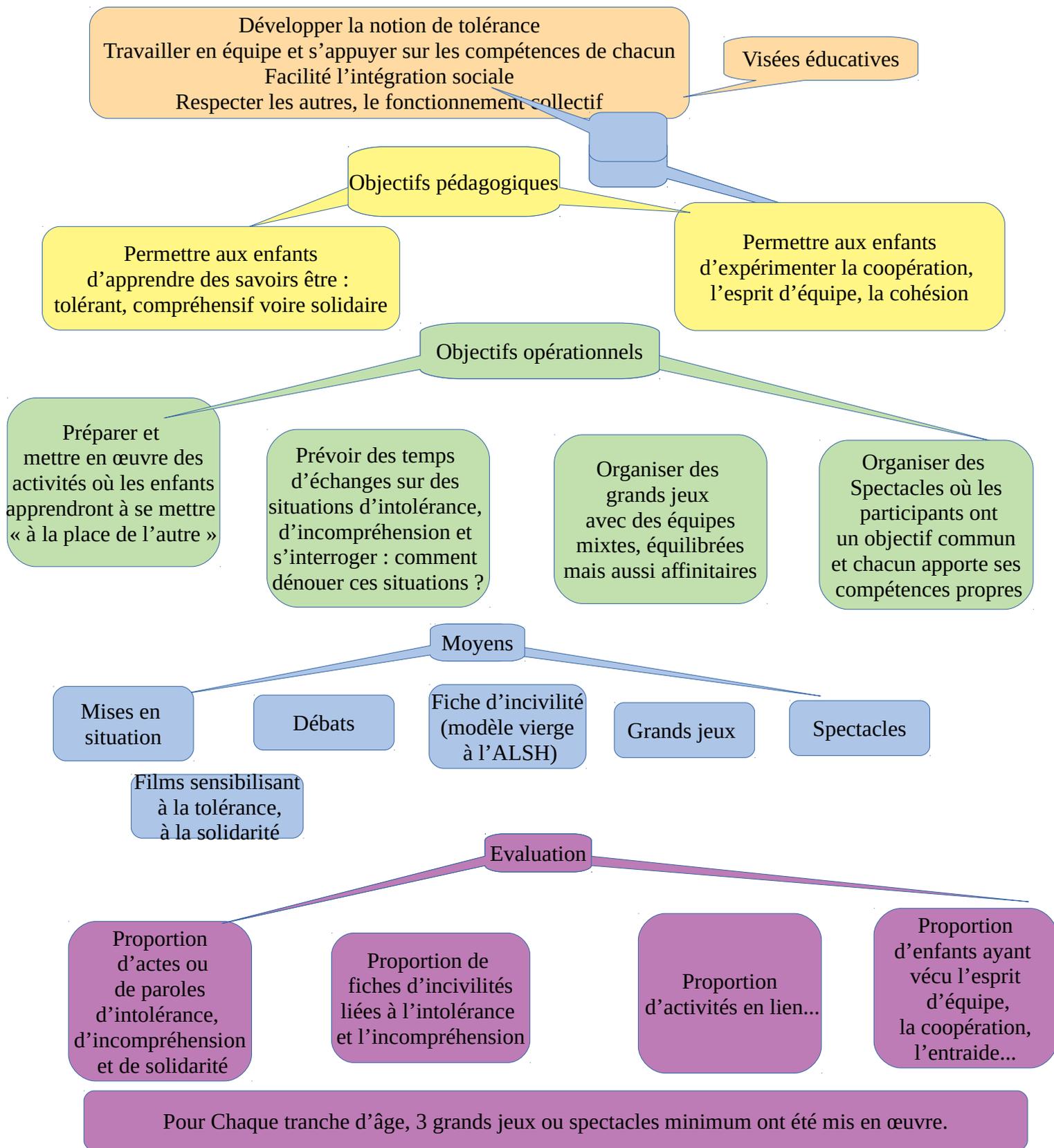
#### ④ *S'inscrire dans le Parcours Avenir :*

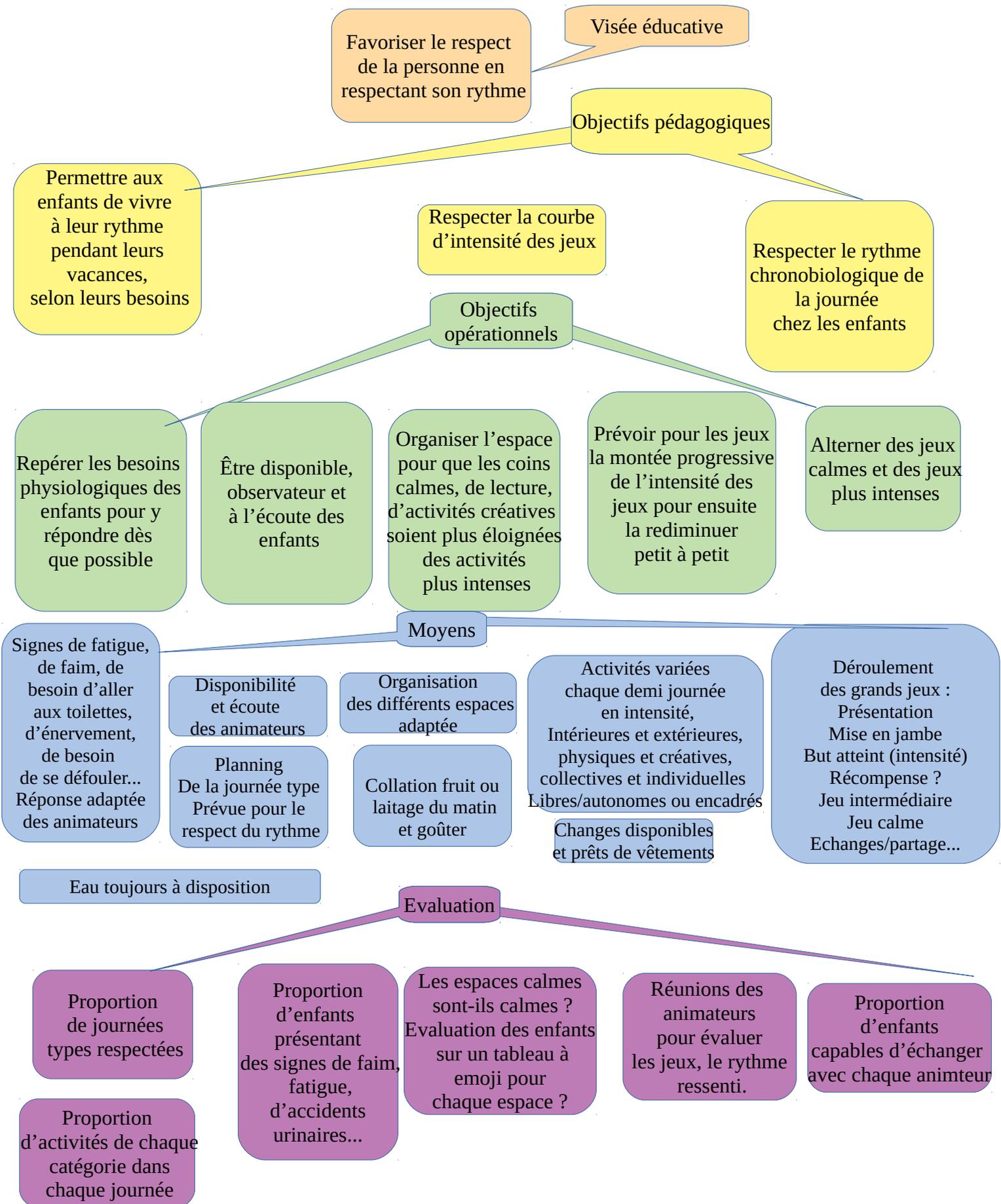
- Utilisation du jeu pour faciliter l'intégration sociale,
- Insister sur le respect des règles de vie,
- Respecter les autres, le fonctionnement collectif,
- Implication des jeunes dans les projets,
- Communication élargie,
- Moduler les prix (selon quotient familial) favorisant la mixité sociale.

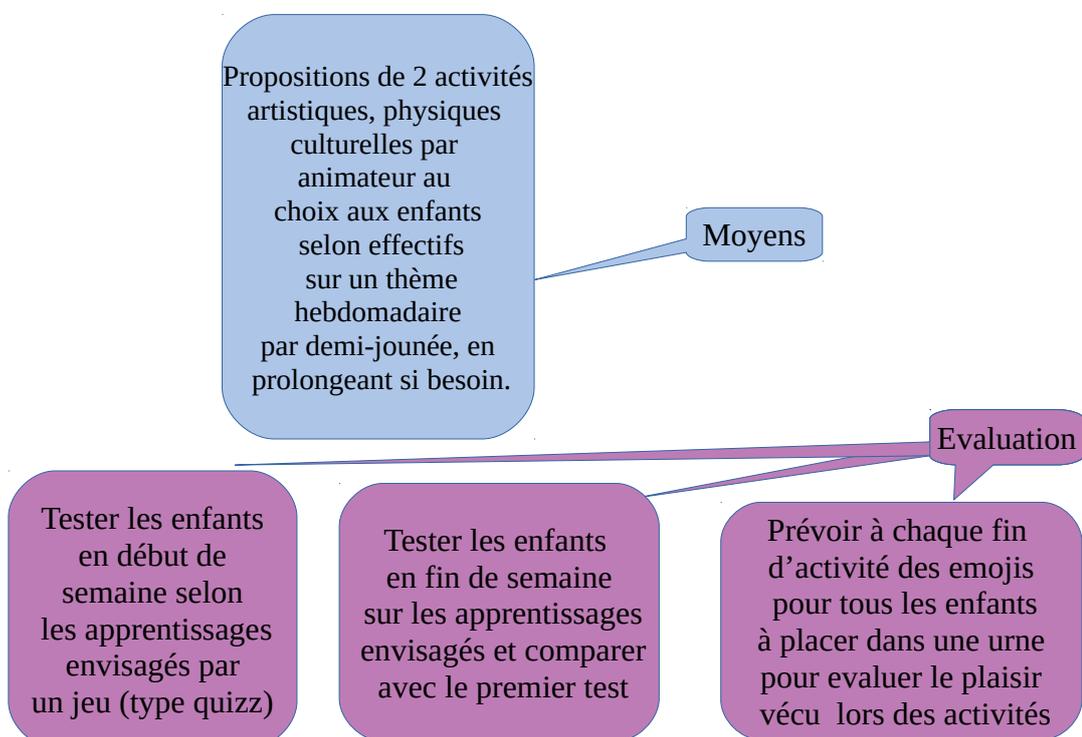
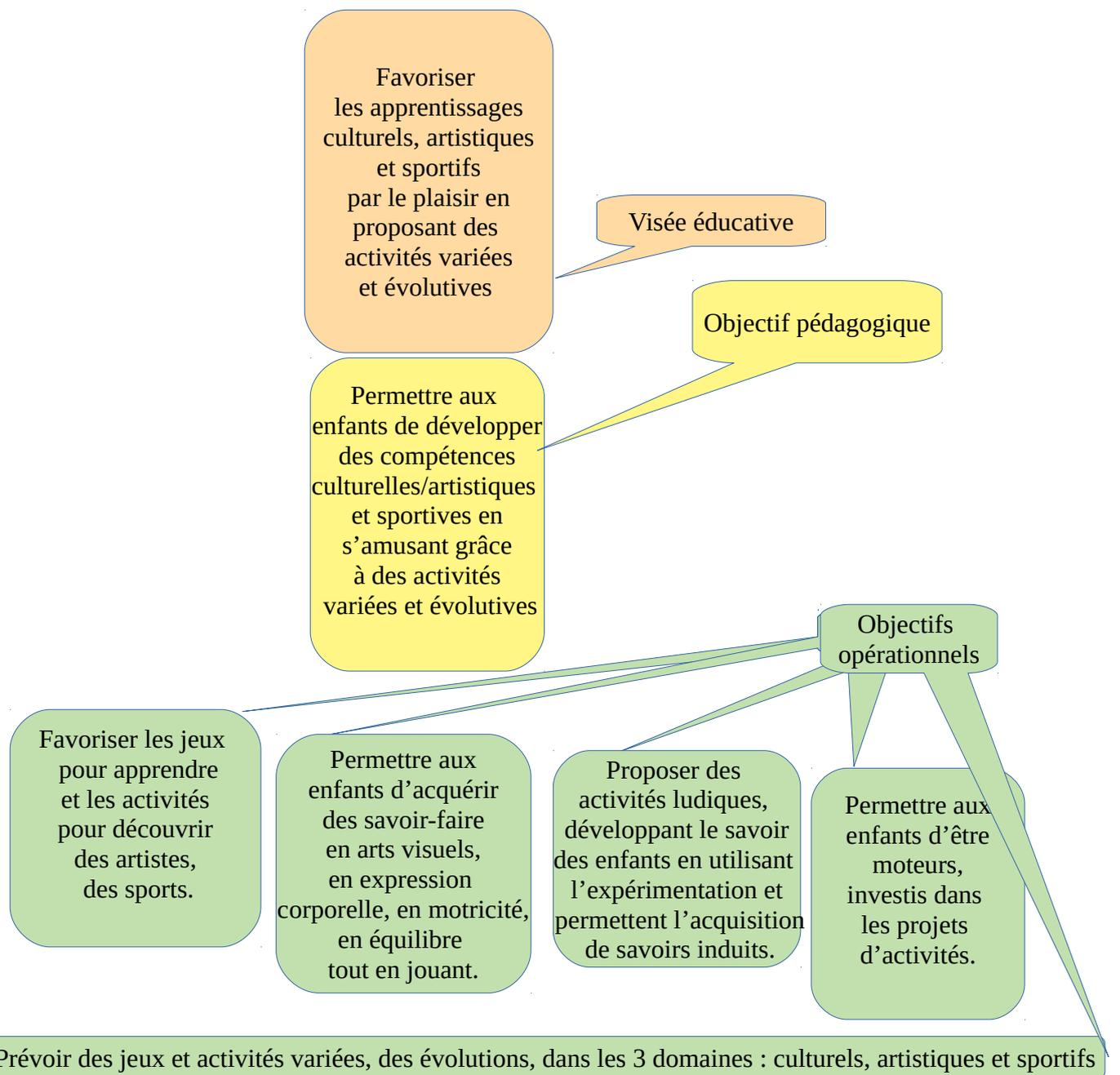
L'application de ces visées éducatives se retrouve dans les différentes activités de l'Accueil de Loisirs. Nos objectifs communs, membres de l'équipe, sont d'assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, de veiller à l'inclusion de chacun, dans le respect, en se montrant équitable et bienveillant. Avant tout, nous voulons que les enfants passent des vacances épanouissantes, tous ensemble. Nous travaillerons à développer nos compétences en partageant nos savoirs. Nous souhaitons développer la solidarité, l'ouverture d'esprit, l'imaginaire et la créativité.

3. **WISEES EDUCATIVES** → **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES** → **OBJECTIFS**  
**OPERATIONNELS** → **MOYENS** → **EVALUATIONS**









Développer l'autonomie des enfants

Visée éducative

### Objectifs pédagogiques

Permettre aux enfants de développer la connaissance de soi : ses besoins, ses intérêts, ses envies, ses goûts pour savoir faire ses propres choix

Transmettre aux enfants des techniques manuelles, physiques et culturelles, des méthodologies pour être autonome lors des temps libres et des temps calmes

Favoriser la participation des enfants dans les tâches du quotidien (responsabiliser)

Permettre l'implication des enfants dans les choix d'activités proposées

Permettre aux enfants d'exprimer faire leur créativité et leur imaginaire lors des activités libres ou encadrées

### Objectifs opérationnels

Proposer des activités variées mobilisant les 5 sens.

Prévoir des moments d'échanges lors des activités au sujet des goûts, envies et intérêts de chacun

Proposer plusieurs choix lors des activités permettant de personnaliser

Organiser l'espace permettant aux enfants lors des activités de se servir du matériel en autonomie (sécuritaire)

Informar les enfants du matériel qu'ils peuvent emprunter sur demande

Informar les enfants du matériel nécessaire pour leur projet d'activité

Être disponible et à l'écoute et prévoir des moments d'échanges pour connaître les projets d'activité des enfants

Déléguer certaines tâches adaptées aux enfants (responsabiliser)

### Moyens

Prévoir des Activités techniquement variées artistiques, culturelles et physiques

Propositions de 2 activités artistiques, physiques culturelles par animateur au choix aux enfants selon effectifs sur un thème hebdomadaire par demi-journée, en prolongeant si besoin.

Matériel varié  
Réunion de présentation des activités, un temps d'échanges avec les enfants prévus

Une boîte à idées pour les propositions des enfants  
Matériel prévu pour répondre aux choix des enfants

L'espace est organisé en coins : lecture, calme, activités manuelles, jeux de société, jeux de construction ...

Activités libres ou encadrées développant la créativité et l'imaginaire

Disponibilité et écoute des animateurs

Un temps de présentation du matériel et des espaces et prévu lors des réunions

Participation aux tâches, adaptée selon l'âge et accompagné si besoin : Distribution du matériel à disposition, rangement de l'espace, nettoyage du matériel...

Fabulation  
Déguisements  
Décors

### Evaluation

Nombre d'activités prévues par les animateurs

Variété des techniques d'activités prévues par les animateurs

Proportion d'activités prévues par les enfants

Nombre de possibilités de personnaliser les activités

Proportion d'enfants à utiliser les coins

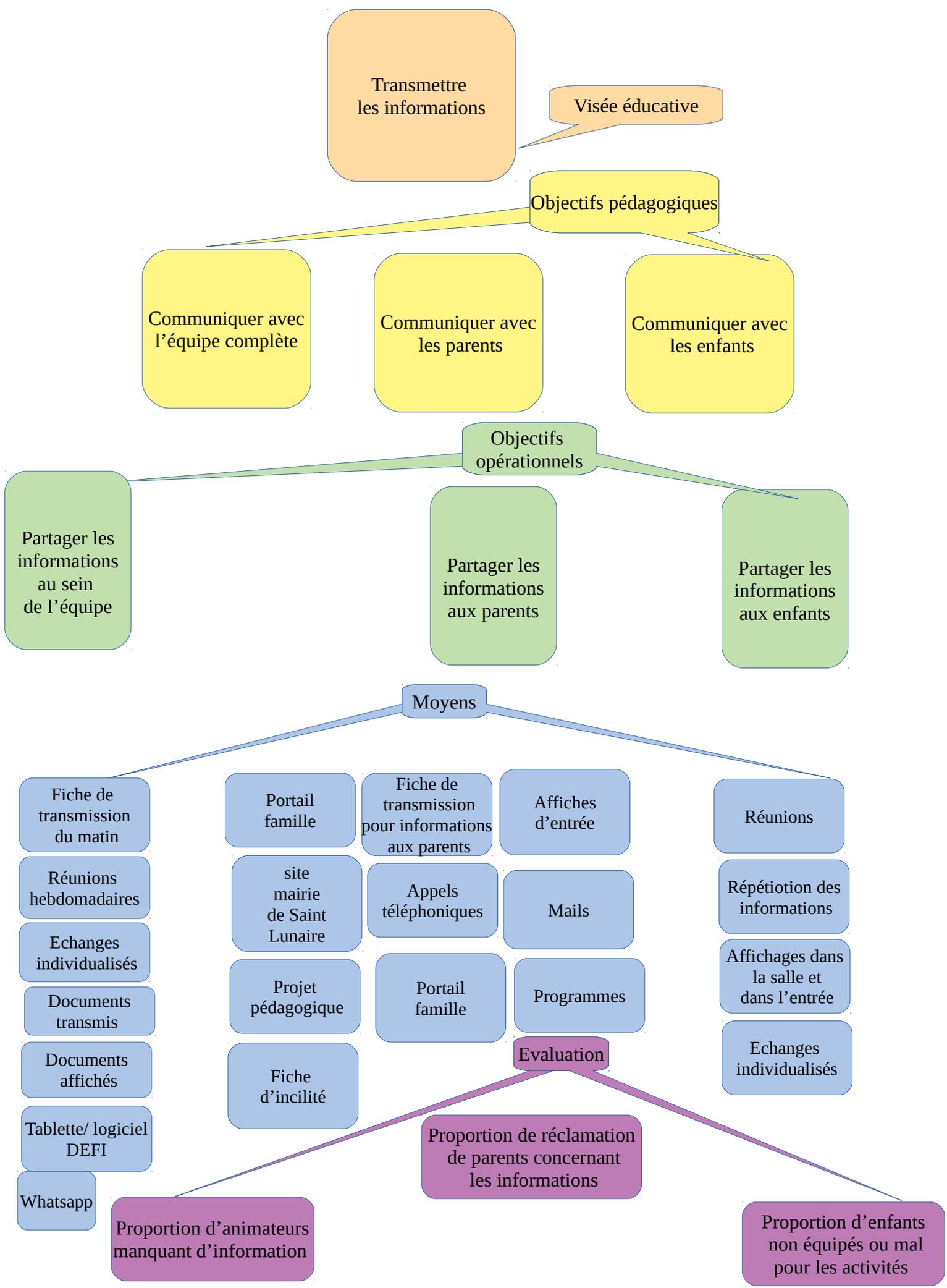
Nombre de propositions réalisées provenant de la boîte à idée

Proportion d'enfants utilisant le matériel sur demande

Proportion d'enfants à participer aux tâches

Proportion d'enfants à avoir besoin d'aide dans les tâches du quotidien

Proportion d'enfants à avoir réalisé au moins une activité développant la créativité Et proportion de ceux à avoir participé à une activité développant l'imaginaire



Transmettre les informations

Visée éducative

Objectifs pédagogiques

Communiquer avec l'équipe complète

Communiquer avec les parents

Communiquer avec les enfants

Objectifs opérationnels

Partager les informations au sein de l'équipe

Partager les informations aux parents

Partager les informations aux enfants

Moyens

Fiche de transmission du matin

Portail famille

Fiche de transmission pour informations aux parents

Affiches d'entrée

Réunions

Réunions hebdomadaires

site mairie de Saint Lunaire

Appels téléphoniques

Mails

Répétition des informations

Echanges individualisés

Projet pédagogique

Portail famille

Programmes

Affichages dans la salle et dans l'entrée

Documents transmis

Fiche d'incilité

Evaluation

Echanges individualisés

Documents affichés

Tablette/ logiciel DEFI

Proportion de réclamation de parents concernant les informations

Whatsapp

Proportion d'animateurs manquant d'information

Proportion d'enfants non équipés ou mal pour les activités

#### 4. **VIE QUOTIDIENNE**

- LA JOURNEE TYPE

7h45	Ouverture de l'accueil de loisirs
de 7h45 à 9h30	Accueil échelonné des enfants, jeux intérieurs libres
Entre 9h00 et 9h45	Début de la collation (fruit ou laitage) de 15 minutes environ
Entre 9h30 et 10h00	Jeux extérieurs libres
De 10h00 à 11h45	Début des activités : présentation du programme aux enfants
De 11h45 à 12h00	Fin des activités, retour au calme, lavage des mains, départ pour le restaurant communal
De 12h00 à 13h30	Repas (puis lavage des mains 13h15) et retour à l'accueil de loisirs
De 13h30 à 14h00	Sieste selon les besoins (réveil échelonnés jusqu'à 16h00) et temps calme pour TOUS
De 14h00 à 14h15	Jeux libres extérieurs (sauf enfants à la sieste)
De 14h15 à 17h00 max	Début des activités (retours de sieste y compris) présentation du programme aux enfants
De 16h00 à 16h30 max	Début du goûter environ 20 minutes
De 17h00 à 18h45	Accueil des parents et départ progressif des enfants
18h45	Fermeture de la structure

Ces horaires peuvent évoluer si les enfants sont en sortie, notamment si une baignade est prévue à la plage pour les enfants de plus de 6 ans.

- REGLES DE LA STRUCTURE

#### **Règlement intérieur de l'ALSH « Le Grand Jardin » :**

À télécharger dans la rubrique infos pratiques, sur le portail famille de Saint Lunaire.  
(Connection non nécessaire)

<https://saint-lunaire.portail-defi.net/infos-pratique/document/>

Merci de garder les jouets, les bonbons (sauf our un anniversaire éventuel) et objets de valeur à la maison.

- ALIMENTATION

Pour les enfants les plus jeunes, au moins, un animateur sera installé avec eux et partagera sont repas et pourra transmettre comment chacun a mangé. Nous veillerons aussi à la façon dont les plus grands ont mangé également.

Une fiche de menu hebdomadaire sera affichée, chaque début de semaine, pour vous informer des repas du restaurant communal.

Merci de nous prévenir des allergies alimentaires et le **projet d'accueil individualisé avec la prescription médicale à jour** et au moins par le biais de la fiche sanitaire, afin que le cuisinier adapte le menu.

Nous encourageons les enfants à goûter *un petit bout* de tous les aliments proposés, pour qu'ils développent « le goût », pour limiter le gâchis...

- SANTE ET HYGIENE

Merci de nous informer par le biais de la fiche sanitaire des **BESOINS PARTICULIERS** (lunettes, appareil dentaire et **projet d'accueil individualisé avec la prescription médicale à jour**) de votre enfant. Nous aurons un échange pour pouvoir nous adapter au mieux pour que votre enfant passe de bonnes vacances comme tous les autres enfants inscrits...

Tout traitement médical nécessite la **prescription médicale** transmise, lors de l'accueil.

Pour les plus jeunes enfants, merci de prévoir un change complet et un pochon pour récupérer les vêtements sales.

Merci de prévoir un sac par enfant avec un chapeau, une veste de pluie, une gourde, une crème solaire.

Merci de noter le prénom et le nom de votre enfant sur chacune de ces affaires.

## 5. **ACTIVITES PHARES ET THEMATIQUES**

Les programmes des enfants de moins de 6 ans et des enfants de plus de 6 ans sont à télécharger dans la rubrique infos pratiques, sur le portail famille de Saint Lunaire.

(Connection non nécessaire)

<https://saint-lunaire.portail-defi.net/uploads/docStructure/6671413686415928541782.pdf>

## ANNEXE

Sac des animateurs en sortie

Déplacement à pied

Déplacement à vélo

Déplacement en car

Baignade en mer

Baignade à la piscine

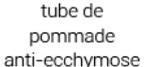
Mini-camp

Règlement intérieur de l'ALSH « Le Grand Jardin »

Fiche d'inscription type et renseignements à donner sur le Portail Famille

Chaque animateur prévoit pour une sortie :  
+ Vérifier l'accord de la directrice



 Paire de ciseaux à bouts ronds   Pince Brucelle   Épingles à nourrice   Couverture de survie	 Compresse stérile à usage unique   Bandes de gaze élastiques de différentes tailles   Bande adhésive type Sparadrap   Pansements de diverses tailles	 Gel hydroalcoolique en petit format   Gants jetables à usage unique sans latex   Antiseptique incolore non alcoolisé   Sérum physiologique en unidose
		<p>Crème solaire hypoallergénique à indice élevé</p> 
		<p><b>SUR AVIS MÉDICAL UNIQUEMENT</b></p>  Crème contre les piqûres d'insectes   tube de pommade anti-ecchymose

Trousse de secours

+

1 casquette orange par enfant

+



+ téléphone

+



+ PAI

+



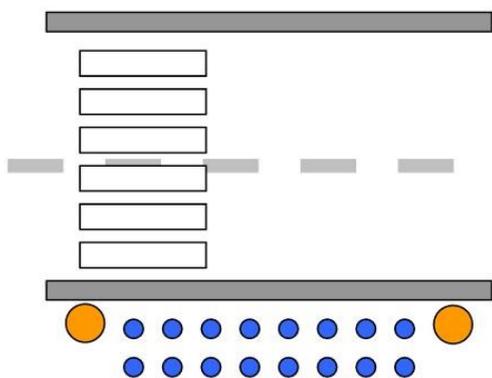
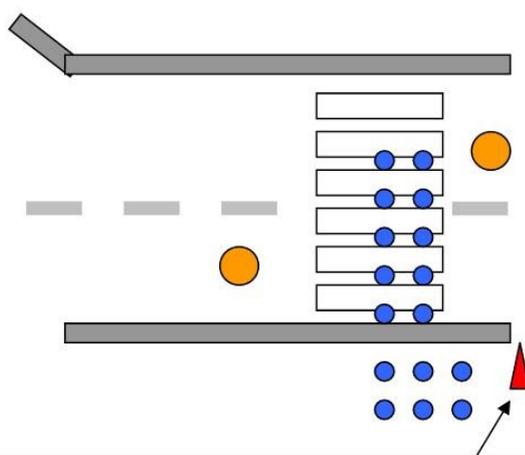
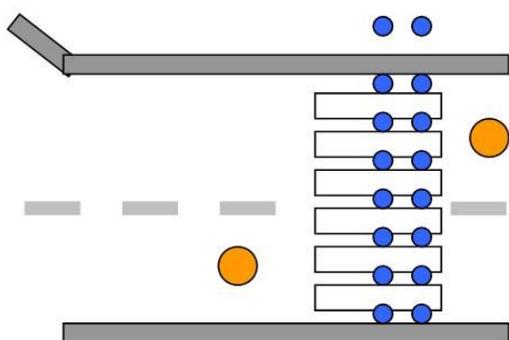
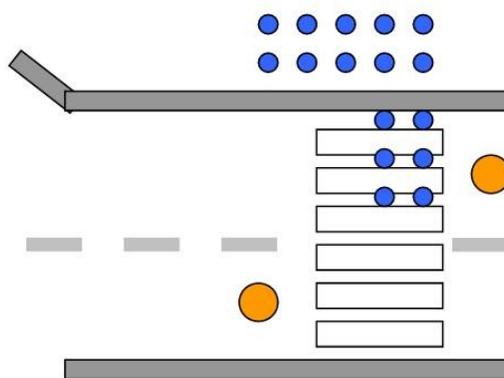
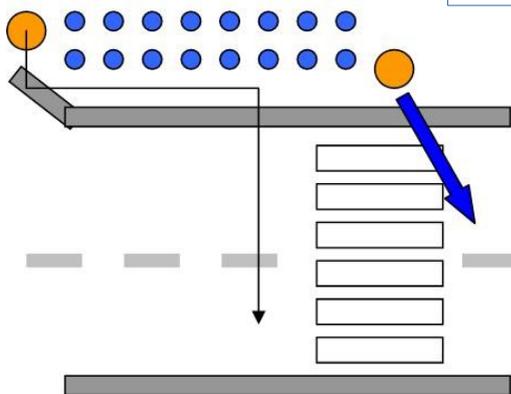
+ liste

+ goûters

des enfants

## Déplacement à pied

### TRAVERSER



Indiquez un point d'arrêt aux enfants afin de reconstituer le groupe avant de poursuivre le chemin...

À noter que si le groupe est accompagné par plus de 2 animateurs, les animateurs se remplacent sur la chaussée successivement. Le but étant de reprendre la tête du groupe le plus rapidement possible et en toute sécurité...

REMERCIEZ les automobilistes pour leur patience par un sourire, un petit geste de la main...

Les animateurs regardent les automobilistes (le danger).

## ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

AU DELÀ DE 20 PERSONNES  
ADULTES COMPRIS

20 MÈTRES MAXIMUM

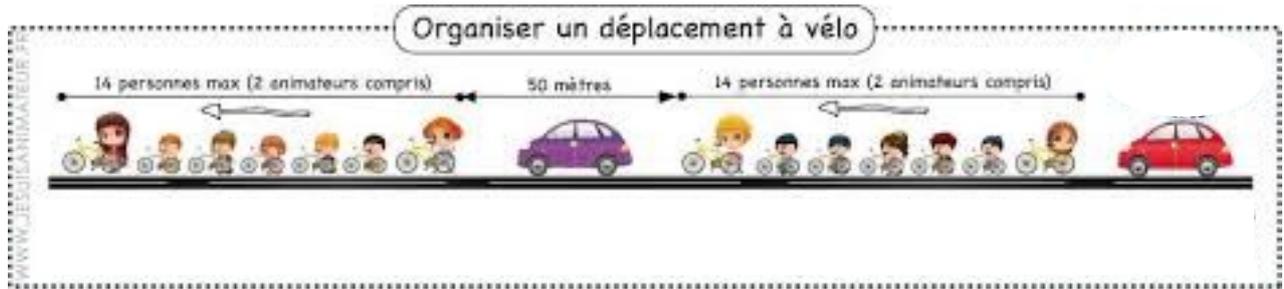
50 MÈTRES MINIMUM

20 MÈTRES MAXIMUM



En cas d'effectif important (plus de 20 piétons - adultes compris), le groupe doit être divisé en éléments de 20 mètres maximum distants d'au moins 50 mètres les uns des autres et circuler du côté droit de la chaussée (dans le même sens que les véhicules).

## Déplacement à vélo



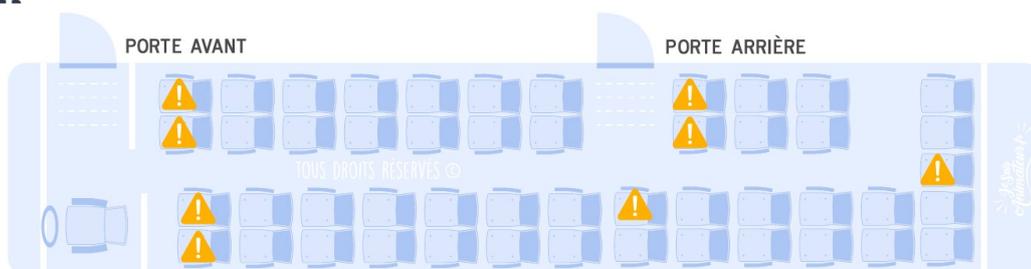
Fractionner les groupes en 14 personnes (dont 2 animateurs en gilet jaune) afin qu'ils ne dépassent pas une taille de **20 mètres** (comme dans le cas des piétons). Séparer obligatoirement chaque sous-groupe de **50 mètres**, afin de permettre le **dépassement** par les automobilistes. Un animateur est placé à chaque tête de file et un autre à chaque queue de file.



## CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS



AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONTINUE DES PORTES DE L'AUTOCAR, IL EST CONSEILLÉ D'ATTRIBUER CES SIÈGES AUX ADULTES.



## Baignade en mer

- Se renseigner auprès de l'autorité locale (mairie) sur les consignes de baignade.
  - S'assurer que la température de l'eau permet le bain (18°C minimum). Première baignade : max 10 minutes.
  - Connaître le niveau d'aisance en milieu aquatique de chaque mineur et le vérifier.
  - La zone de baignade doit être matérialisée, pour les moins de 12 ans : bouées reliées par filin. Ce matériel, une fois installé, ne doit pas nécessiter l'intervention d'un animateur pour être maintenu.
- L'animateur est le premier à entrer et le dernier à sortir de l'eau.
- Les activités de baignade sont exclusives de toute activité aquatique faisant appel à des matériels spécifiques (masque, nage avec palmes, plongée subaquatique, body-board, ballon, etc.).



## Baignade à la piscine

Pour les 6 ans et +

18°C minimum



Un animateur présent dans l'eau pour 8 mineurs

Le nombre de mineurs présents dans l'eau ne peut excéder 40

- Connaître le niveau d'aisance en milieu aquatique de chaque mineur et le vérifier.
- Séparer les enfants ne sachant pas nager des autres et confier leur surveillance aux animateurs les plus expérimentés qui veilleront à les équiper de brassards, bouées ou ceintures de sécurité aux normes (ceux des maîtres nageurs, équipements de la piscine).
- Donner les consignes de sécurité aux enfants. Chaque enfant portera un bonnet de bain noir.
- L'animateur est le premier à entrer et le dernier à sortir de l'eau.
- Signaler la présence du groupe au responsable de la sécurité de la piscine (chef de bassin) ou de la baignade (poste de secours) et l'avertir de l'entrée des enfants dans l'eau.
- Se conformer aux prescriptions de ce responsable et aux consignes et signaux de sécurité.
- Exercer une surveillance constante et vigilante (vérifier son effectif).
- Les activités de baignade sont exclusives de toute activité aquatique faisant appel à des matériels spécifiques (masque, nage avec palmes, plongée subaquatique, body-board, ballon, etc.).



**Mini-camp**  
**du mercredi 7/08 à 8h10 maximum**  
**au vendredi 09/08/2024 à 17h30 minimum**  
**avec Lydia R. et Martin**

**Camps été 2024 à la Ferme de Kémo**

Un accueil au plus près des animaux...  
Des enfants acteurs  
En immersion dans le quotidien de la ferme.  
Avec des activités adaptées à la tranche d'âge  
Dans le respect du bien-être animal.

**Objectifs pédagogiques**

- Développer l'autonomie des enfants, les responsabiliser
- Découvrir la « vie à la ferme », les soins aux animaux (le respect de la « vie animale »)
- Découvrir le camping et la vie en plein air
- Profiter des vacances

Ce projet de mini-camp répond aux propositions d'enfants de l'ALSH des mercredis (boîte à idées) , en demande de traiter de la thématique « animaux... de la ferme ». Ce projet répond dans un second temps à la demande de l'espace jeunes de vivre un mini-camp...

**Le « mini-séjour ferme pédagogique » comprend :**

- la mise à disposition d'un site répondant aux obligations réglementaires en vigueur,
- la partie hébergement (sous tentes)
- présence d'une salle pédagogique pouvant servir de repli en cas de fortes intempéries
- la partie animation (encadrée par des professionnels compétents),
- la présence d'animaux élevés et éduqués pour travailler au contact de tout type de public, suivis régulièrement par un vétérinaire sanitaire.

La Ferme dispose d'une petite clairière à proximité immédiate pour faire des jeux, de petits chemins de balade à travers bois, ainsi que d'un manège équestre couvert de 300 m2 pouvant permettre des activités à l'abri en cas de pluie sur les temps libres. Une dizaine d'espèces animales sont à découvrir sur la ferme.

Les équidés y sont nombreux : nous pouvons proposer des activités autour de la découverte des poneys, mais nous ne proposons pas de pratique de l'équitation, ni de tours de poneys.

### La répartition des activités se fait comme suit :

	Jour d'arrivée	Cœur du séjour	Jour de départ
	3h d'activités encadrées / j	1h30 d'activité encadrée / j	1h30 d'activité encadrée / j
Matin	1h30 de découverte de la ferme et des animaux (horaires selon arrivée).	Activités et jeux avec les animateurs du « Grand Jardin »	Nettoyage du camp et des espaces mis à disposition + 1h30 "grand jeu" (Horaires selon l'arrivée d'un autre camp)
Après midi	+ Découverte des consignes pour le "bonus"	1h30 à 2h soins/contact aux animaux	
!! Bonus !! (en fin de journée sauf le dernier jour)	1h à 1h30 : soins aux animaux	Les enfants (par binômes / trinômes) se voient confier la responsabilité des lapins / cochons d'inde durant leur séjour. (en autonomie avec les animateurs du « Grand Jardin »)	

### Menus du mini-camp :

#### **Mercredi 07 aout :**

Midi : pique-nique ( fourni par le restaurant scolaire par bac de transport isotherme)

Soir : pastèque / ravioli au fromage / Banane bio

#### **Jeudi 08 aout :**

Midi : melon / macaroni sauce bolognaise / Crème dessert chocolat

Soir : tomates cerise / riz au thon et vinaigrette / compote/ marbré au chocolat

#### **Vendredi 09 aout :**

Midi : saucisse de Strasbourg / petits pois et carottes/gourde de crème vanille/ prunes

**Gouters** pour les 3 jours à déterminer

#### **Petits déjeuner :**

- 2 variétés de céréales
- Brioche tranchée
- Confiture + pâte à tartiner
- Briquette de lait + chocolat en poudre
- Briquette de jus d'orange

**Du pain de mie** pour les repas, goûter et le petit déjeuner ...

## Équipement mis à disposition au cœur de la ferme pédagogique :

- Campement privatif ombragé « prêt à l'emploi » à notre arrivée :

Espace équipé de\* : 3 grandes tentes 8 places « adultes » pour les enfants (modèles choisis pour leur grand volume d'air intérieur, leur hauteur, et l'espace disponible suite au Covid-19).

1 grande tente « activité » où les enfants peuvent lire, faire un jeu de carte, ...

2 tentes 3 places « adultes » pour les animateurs

1 tente 3 places « adultes » pour l'infirmier

\*en cas de détérioration (météo, groupe) précédant notre arrivée, une solution de remplacement en urgence sera mise en place, et les modèles sont susceptibles d'être différents.

NB : si un camp est déjà en place à votre arrivée (et se termine donc ce jour-là, vous accédez au campement après le repas du midi – la visite de la ferme se fera donc dès notre arrivée)

Un seul groupe campe sur la ferme (mais des groupes peuvent se croiser départ/arrivée)

- Espaces privés pour la vie quotidienne : « coin » cuisine (table et four à micro-ondes à disposition – campingaz 2 réchauds) et « coin » vaisselle (rampe aménagée de 3 éviers doubles) « coin » repas / activités (équipé de tables et chaises, d'un frigo, d'une armoire pour ranger les provisions, d'une bouilloire.

-Sanitaires (2 douches dont une PMR, 3 WC dont un PMR, un urinoir)

### **Règlement intérieur de l'ALSH « Le Grand Jardin » et tarifs**

À télécharger dans la rubrique infos pratiques, sur le portail famille de Saint Lunaire.

(Connexion au compte non nécessaire)

Règlement intérieur : <https://saint-lunaire.portail-defi.net/infos-pratique/document/>

Tarifs : <https://saint-lunaire.portail-defi.net/uploads/docStructure/651bd873a09aa453519118.pdf>

### **Fiche d'inscription type et renseignements à donner sur le Portail Famille**

À télécharger dans la rubrique infos pratiques, sur le portail famille de Saint Lunaire.

(Connexion au compte non nécessaire)

<https://saint-lunaire.portail-defi.net/uploads/docStructure/651bda1304fa4938214701.pdf>